

Obtenir un financement à l'étranger : le dossier complet pour convaincre votre banque

Identité et résidence

- Pièce d'identité en cours de validité (passeport biométrique ou carte nationale d'identité).
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois pour prouver la résidence actuelle.

Revenus et stabilité professionnelle

- 3 derniers bulletins de salaire pour justifier la stabilité des revenus.
- Dernier avis d'imposition pour prouver la capacité de remboursement.
- Attestation de travail mentionnant la date d'embauche, la nature du contrat (CDI/CDD) et le salaire brut annuel.

Santé financière et apport personnel

- 3 à 6 derniers relevés de compte bancaire pour démontrer une gestion saine et l'absence de découverts répétés.
- Tableaux d'amortissement de tous les crédits en cours (immobiliers et consommation) pour le calcul du taux d'endettement.
- Attestations bancaires ou justificatifs de fonds pour l'apport personnel (généralement 10 à 20% du montant du projet).

Conformité et objet du projet

- Document prouvant l'objet du financement (compromis de vente ou devis détaillé émis par un tiers).
- Justificatifs de patrimoine pour la validation KYC (Know Your Customer) afin de se conformer aux réglementations anti-blanchiment.
- Vérification de l'existence d'une convention de non double imposition fiscale entre le pays de résidence et le pays de la banque.
- Traduction assermentée de tous les documents officiels non rédigés dans la langue de la banque étrangère.